



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2019
ÉCOLE MATERNELLE
Petite Section

1. RENTRÉE DES ENFANTS

Pour bien accueillir tous les enfants, la rentrée se fera en plusieurs étapes :

VENDREDI 30 AOÛT 2019 à 17 h 30 à la Maternelle :
Réunion d'information à destination des parents d'élèves de la classe
(sans les enfants)

LUNDI 2 septembre 2019 à 9 h 15 :

Accueil des enfants dont les noms de famille commencent avec les lettres de A à G

Veillez apporter toutes les affaires avec le nom de votre enfant le jour de la rentrée.

Les élèves ci-dessus viendront ensuite le jeudi 5 septembre 2019.

MARDI 3 septembre 2019 à 9 h 15 :

Accueil des enfants dont les noms de famille commencent avec les lettres de H à Z

Veillez apporter toutes les affaires avec le nom de votre enfant le jour de la rentrée

JEUDI 5 septembre 2019 entre 8 h et 8 h 30 :

Tous les enfants seront présents dans leur classe.

2. HORAIRES DE CLASSE

Semaine de 4 jours :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8 h à 11 h 40 et de 13 h 40 à 16 h

L'accueil, en Maternelle, est assuré de 7 h 30 à **8 h 30** et l'après-midi de 13 h 30 à 13 h 40. Nous insistons pour que les enfants soient présents à **8 h 30** et à **13 h 40** afin que les activités puissent démarrer aux heures précises.

Le portail rue Capito sera fermé à 8 h et 13 h 40. L'accès entre 8h et 8h30 se fera par **l'entrée boulevard Hanauer.**

Pour préserver la sécurité de tous, petits et grands, nous vous demandons instamment de ne pas vous garer devant le portail – même pour un délai très bref ! Nous comptons sur votre vigilance.

Aux heures de sortie, les parents voudront bien chercher leur enfant devant la salle de classe. L'entrée se fait **rue Capito** (à l'ouverture du portail).

Si des personnes autres que le père ou la mère sont amenées à chercher l'enfant, les parents sont priés de les présenter à l'enseignante et de donner une autorisation écrite.

Les poussettes ne sont pas autorisées à l'intérieur des locaux de la Maternelle.

3. GARDERIE

Une garderie payante est assurée de 16 h à 18 h 15 à la Maternelle.

La garderie fonctionnera dès le lundi 2 septembre 2019.

La fiche d'inscription à la garderie sera distribuée le jour de la rentrée.

4. REPAS DE MIDI

Les enfants demi-pensionnaires sont accompagnés au Self. Après le repas, ils reviennent à la Maternelle avec la surveillante.

5. GOÛTER

- A. Vous apporterez le goûter pour tous les élèves 3 à 4 fois dans l'année scolaire selon un planning annuel établi pour chaque jour et mentionnant le contenu du goûter à apporter.
- B. Nous vous demanderons une participation de 12 € pour des ateliers de cuisine et des goûters exceptionnels. Cette participation vous sera indiquée sur la fiche annuelle d'activités.

6. INFIRMERIE

L'infirmerie est ouverte de 8 h 30 à 16 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf en l'absence de l'infirmière (réunions, visites médicales...).

Il est important de nous signaler rapidement toute maladie contagieuse et de veiller à ne pas envoyer un enfant à l'école s'il est déjà malade.

7. FOURNITURES

Une participation incluse dans les frais divers est demandée chaque trimestre aux parents pour les travaux manuels (papier canson, papier crépon, affiches, gommettes, pinceaux, colle, cahiers, feuilles, jeux à remplacer, fêtes, etc...).

8. SORTIES – ACTIVITÉS DIVERSES

Toute sortie de l'école pour activité ou visite est signalée par écrit par le biais du cahier de liaison qui devra obligatoirement être signé par le responsable légal de l'enfant. Les frais de sortie ou d'activités (théâtre, spectacle, activités sportives...) seront indiqués sur la fiche annuelle d'activités et reportés sur la facturation.

9. SÉCURITÉ

Une fiche « Accès à l'établissement et aux élèves secteur école » vous est remise avec ce courrier d'information. Elle sera collée à la rentrée dans le cahier de liaison et signée par vos soins.

Jean-François PETITDEMANGE
Chef d'Etablissement 1^{er} degré